

I. Identification du poste

1. Identification

L'infirmier exerçant en structure ambulatoire du secteur 10 travaille, soit sur le parcours de soins aigus, soit sur le parcours de soins de réhabilitation.

C'est un professionnel expérimenté motivé pour développer et renforcer ses compétences en santé mentale dans le cadre d'une dynamique soignante. Il possède une maturité professionnelle suffisante, nécessaire aux soins de la population concernée

Il assure, auprès de patients présentant des troubles psychologiques ou psychiatriques et en collaboration avec les autres professionnels, des soins de nature relationnelle, éducative et technique dans le respect des règles professionnelles.

Le Secteur 10 fait partie du Pôle de Psychiatrie et d'Addictologie du Centre Hospitalier de Saumur.

2. Textes de référence

- Fiche métier « Infirmière de soins généraux » du répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie de la Fonction Publique Hospitalière
- Code de déontologie de l'infirmier(ère) : décret n°2016-1605 du 25 novembre 2016
- Décret des actes et exercice infirmiers n° 2004-802 du 29 juillet 2004 ; parties IV et V du code de la santé publique.

3. Lieu d'exercice

Le principal lieu d'exercice de l'IDE exerçant en ambulatoire est le CMP/CATTP, Centre Médico-Psychologique et Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel se situe au sein d'un bâtiment situé au 4 rue Seigneur dans le centre ville de Saumur.

L'IDE de l'ambulatoire peut également avoir des missions sur :

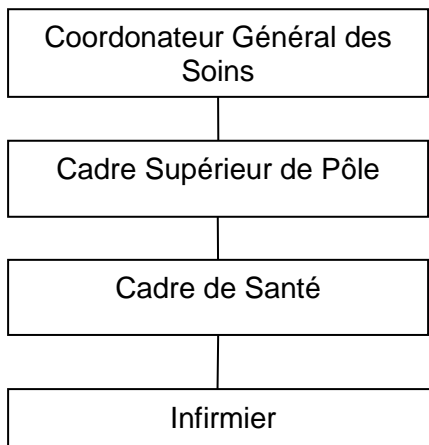
- Le SPPID Soins Psychiatriques de Particulière Intensité au Domicile dont le bureau d'équipe se situe au Centre Hospitalier, bâtiment le Vigneau.
- Les Urgences Psychiatriques au sein du SAU du CH

Les prises en charge des patients ont lieu :

- Soit au sein du CMP/CATTP ou des urgences psychiatriques du CH
- Soit au domicile des patients ou de tout autre lieu dans le cadre d'accompagnements ou de SAD

II. Organigramme du service

Liaisons hiérarchiques



Liaisons fonctionnelles

Liaisons internes au CH

Médecins du service (psychiatres et somaticien), Secrétaires, Psychologues, Assistants Sociaux, ASH, Aides Soignants, autres professionnels paramédicaux, autres unités du secteur (Unités d’hospitalisation à Temps Complet, HDJ, Fédération des Adolescents) Services Médico-techniques, Services médico-chirurgicaux, Directions fonctionnelles, Services des admissions, Services logistiques et administratifs

Liaisons externes

Autres établissements de santé, Professionnels de santé libéraux, Etablissements Médico-sociaux, Service sociaux et d’habitat (UDAF, Saumur Habitat, Résidence Accueil), Forces de l’ordre et pompiers, Tribunal, Partenaires associatifs ...

III. Responsabilités et missions spécifiques au poste

Le CMP/CATTP est le lieu pivot de la prise en charge des patients sur le secteur

- Missions générales du service auquel appartient le poste (en lien avec le projet d’établissement et le projet de service).
- Accueillir des patients présentant des troubles psychiatriques et/ou des difficultés psychologiques et les évaluer.
- Contribuer à la prévention et à l’éducation en matière de santé mentale.
- Contribuer à la réhabilitation psychosociale du patient
- Contribuer au maintien à domicile du patient.

IV. Les activités liées aux missions

- L'IDE participe à l'accueil du patient, mène un entretien infirmier pour recueillir les données cliniques de la personne et/ou de son entourage,
- Il réalise des entretiens d'accueil, d'évaluation et d'orientation y compris dans le cadre de l'urgence
- Il est référent de patients au sein de l'unité et référent de parcours au sein du secteur
- Il réalise des accueils téléphoniques (évaluation clinique de la demande, orientation, prise de RDV)
- Il participe aux procédures de réintégration des patients en programme de soins suivis en ambulatoire
- Il contribue à la gestion des signalements des personnes suivies sur le secteur
- Il prépare, distribue, vérifie et assure la traçabilité de l'administration des traitements – NAP, semainiers,...
- Il observe et signale les effets thérapeutiques, les effets secondaires des médicaments
- Il participe à la rédaction, à la mise en œuvre, et à l'évaluation du projet de soins
- Il planifie des activités infirmières, réalise, surveille et contrôle les soins et accompagne la personne et son entourage
- Il réalise des Soins à Domicile : VAD, Visite A Domicile et AVQ, Accompagnement A la Vie Quotidienne
- Il participe aux entretiens médico-infirmiers
- L'infirmier recherche l'engagement thérapeutique du patient, veille au respect des objectifs du contrat de soins,
- Il prévient les situations d'urgence et prend des initiatives pour prévenir les risques de violence ou de passage à l'acte
- Il participe aux prises en charge de groupe divers du secteur (ETP, recognition, ateliers thérapeutiques, ...)
- Il rédige et met à jour les observations dans les dossiers de soins de chaque patient – Transmissions Ciblées- et assure la traçabilité des actes de soins réalisés
- Il participe aux réunions cliniques et aux réunions de synthèse
- Il réalise des actions d'information, de collaboration, de coordination avec différents partenaires
- Il participe à l'accueil et l'accompagnement pédagogique des étudiants, stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
- Il initie et/ou participe à des projets de recherche en soins infirmiers
- Il participe à des démarches d'amélioration de la qualité, et aux différents groupes de travail institutionnels

Savoirs faire

- Analyser et évaluer la situation clinique d'une personne ou d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétences
- Adopter la bonne distance thérapeutique
- Faire preuve d'empathie et pratiquer l'écoute active
- Connaître et appliquer les différentes techniques et protocoles de soins et d'hygiène
- Capacité à identifier des situations d'urgence et/ou de crise et d'y faire face par des actions appropriées
- S'inscrire dans un processus de formation permanente
- Participer à l'évolution et aux changements institutionnels
- Analyser et synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Concevoir et conduire un projet de soins au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Conduire un entretien d'aide
- Réaliser les soins et activités thérapeutiques adaptées aux situations en respectant les protocoles et législations en vigueur

Savoir être

- Capacité à se questionner et à évaluer ses pratiques
- Capacité à être autonome et à prendre des initiatives
- Capacité à être disponible
- Capacité à travailler en équipe et à utiliser les compétences des autres collègues pour optimiser sa pratique
- Capacité à gérer son stress et à maîtriser ses affects

- Capacité à actualiser ses connaissances et ses compétences
- Capacité à s'adapter aux changements
- Inscrire son activité dans le cadre de la dynamique de l'établissement (groupe de travail, CSIRMT, démarche de certification,...)

V. Qualifications requises

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- AFGSU niveau 2
- Permis de conduire B

VI. Règles d'absence et de suppléance

La prise des congés est organisée pour permettre la continuité des prises en charge des patients dans le respect du règlement intérieur et du référentiel de gestion du temps de travail en vigueur au centre hospitalier de Saumur. Ils sont planifiés en équipe avec l'accord du cadre de santé, validés par le cadre de pôle et communiqués à la DRH pour validation.

L'IDE peut être amené à effectuer ponctuellement des remplacements au sein d'une autre unité du pôle sur les horaires et jours de fonctionnement de cette unité.

VII. Les conditions de travail

Horaires :

- CATTp : 9h15 - 17h30 avec 45 min de temps de repas RH les WE
- SPPID : 8h30 - 16h45 avec 45 min de temps de repas à 0.4 ETP maximum RH les WE
- Urgences psy : 10h30- 18h00 avec 20min de pause à 0.3 ETP maximum 7j/7